

ANNEE 2024

**SEANCE PUBLIQUE
DU 21 MARS 2024**

Délibération n°

2024019

Date de convocation : 08/03/2024

Date d'affichage : 25/03/2024

Nombre de conseillers en exercice : 23
Nombre de présents : 16
Pouvoirs : 5
Nombre de votants : 21

Vote : 21
Pour : 21 (dont 5 pouvoirs)
Abstention : 0
Contre : 0

Adopté à l'Unanimité

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE BASSUSSARRY**

Envoyé en préfecture le 26/03/2024

Reçu en préfecture le 26/03/2024

Publié le

ID : 064-216401000-20240321-2024019-DE



L'an deux mille vingt-quatre, le 21 mars à 19h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du Conseil Municipal, située à la Mairie de Bassussarry (64200), sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 8 mars 2024, conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

Présents : M. Michel LAHORGUE, Maire & Ms Frédéric ETCHEGARAY, Yannick BASSIER, Philippe ENSALES, Christian GARRIGUES, Jean-Baptiste HALTY, Arnaud PAVLOVSKY, Mikel AMILIBIA.

Mmes Guénaël LE CAM, Valérie ETCHART, Marie GRABET DIT BOUCHET, Sylvie ITHOURRIA, Céline FAYS, Bénédicte LARCEBEAU, Laure TREMOUILLE, Maud BARRAL (arrivée à 19h10).

Absents excusés : Mme Valérie RECART (pouvoir à M. Michel LAHORGUE), Mme Fleur BEYRIS (pouvoir à M. Jean-Baptiste HALTY), Mme Nathalie HARAN (pouvoir à Mme Emmanuelle DALLET), M. Marc PERRIER (pouvoir à Mme Sylvie ITHOURRIA), M. Bernard COMBES (pouvoir à M. Yannick BASSIER), M. Cédric BRESAC (pouvoir à Mme Céline FAYS).

Absent(s) : Mme Emmanuelle DALLET.

Secrétaire de séance : Mme Marie GRABET DIT BOUCHET.

**OJ n°5.3 : Affectation des résultats
de l'exercice 2023
Budget annexe du Lotissement du Golf**

Rapporteur : M. Yannick BASSIER, adjoint aux finances

Pour mémoire :

Résultat d'investissement antérieur reporté (N-1)	-	19 591.77
Résultat de fonctionnement antérieur reporté (N-1)		400 594.61

Solde d'exécution de la section d'investissement au 31/12/2023 :

Solde d'exécution de l'exercice 2023	-	769.97
Résultat d'investissement antérieur reporté (N-1)	-	19 591.77
Solde d'exécution cumulé	-	20 361.74

Restes à réaliser au 31/12/2023 :

Dépenses d'investissement	-
Recettes d'investissement	-
Solde des RAR	-

Besoin de financement de la section d'investissement au 31/12/2023 :

Rappel solde d'exécution cumulé	-	20 361.74
Rappel solde RAR	-	-
Besoin de financement	-	20 361.74

Résultat de fonctionnement à affecter :

Résultat exercice 2023	194 989.71
Résultat de fonctionnement antérieur reporté	400 594.61
Total à affecter	595 584.32

APRES avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

APRES en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL,

DECIDE d'affecter le résultat de fonctionnement 2023 du budget annexe du lotissement du Golf, comme indiqué ci-dessous :

Affectation du résultat cumulé de la section de fonctionnement :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (1068)	20 361.74
Affectation du solde disponible à la ligne R002	575 222.58

Fait à Bassussarry, le 21 mars 2024.

Le Maire,

Michel LAHORGUE

